



REPUBLIQUE FRANCAISE

La Présidente
du Tribunal Administratif de Caen

Vu les articles L. 551-1, L. 551-5, L. 551-13, L. 551-17, L. 552-1, L. 552-2, L. 552-3, L. 553-1, L. 554-1, L. 554-2, L. 554-3, L. 554-6, L. 554-7, L. 554-8, L. 554-10, L. 554-11, L. 554-12, L. 555-2 du code de justice administrative ;

Vu les articles R. 531-1, R. 532-1, R. 541-1, R. 541-3, R. 555-1 et R. 555-2 du code de justice administrative ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Audrey MACAUD, M. Frédéric CHEYLAN, M. Arnaud MARCHAND, M. Michel BONNEU, M. Benoît BLONDEL, M. Pierre MARTINEZ, Mme Mireille PILLAIS, Mme Céline ABSOLON, Mme Céline de GÉLAS, Mme Ingrid SÉNÉCAL, Mme Nathalie GROCH, M. Xavier RIVIERE et Mme Justine REMIGY sont désignés pour exercer les fonctions de juge des référés au titre des articles susvisés.

Fait à Caen, le 2 septembre 2024.

H. ROULAND-BOYER